

ASC

Aide-soignant Citadin Vétérinaire

En 1 an



Disponible à : Paris Nantes Strasbourg Lyon Cannes

LES MODALITES

A qui s'adresse cette formation

La formation d'**Aide-soignant Citadin Vétérinaire** s'adresse à celles et ceux qui voudraient **assister le vétérinaire en milieu urbain** et effectuer les tâches telles que le secrétariat, l'accueil et la vente. Elle est **accessible à tout public** ayant 18 ans au plus tard à la fin de la scolarité, et ne requiert aucun niveau minimum spécifique.

Objectifs de la formation

L'Aide-soignant Citadin Vétérinaire est un professionnel qui travaille au sein des cabinets et cliniques vétérinaires de ville afin d'aider le vétérinaire. Il intervient sur trois pôles : l'administratif (accueil, conseil, secrétariat médical), l'hygiène (des locaux, du matériel chirurgical) et l'assistance au vétérinaire (contention des animaux).

Perspectives professionnelles

Vous pourrez devenir :

- Aide-soignant dans un cabinet ou une clinique vétérinaire en milieu citadin
- Agent animalier de refuges et SPA
- Eleveur, employé dans un élevage

Compétences développées

La formation d'Aide-soignant Citadin Vétérinaire vous permet d'acquérir des **compétences dans les domaines suivants** :

- Connaissance des espèces domestiques chiens et chats
- Connaissance de la pathologie de ces espèces
- Accueil et conseil des propriétaires et éleveurs
- Gestion de l'organisation de la clinique

Evaluation de la formation

- Contrôle continu
- Examen de fin d'année
- Soutenance d'un mémoire

L'ESAV possède un réseau de structures vétérinaires qui accueillent les élèves, vous aidant ainsi dans vos recherches de stage.

Période de formation

La formation se déroule en 1 an ; deux rentrées possibles : octobre ou février

- 22 semaines de cours dont 2 jours par semaine de travaux pratiques dans la même structure
- 10 semaines de stage en milieu professionnel

Modalités d'inscription

- Présélection sur dossier de candidature
- Entretien individuel

Certificat de Capacité Animaux Domestiques (CCAD)

- Grâce à l'E.S.A.V., élargissez votre horizon professionnel. Vous avez un projet professionnel en lien avec les animaux de compagnie (chien, chat, NAC), conformément à la législation en vigueur, vous devez suivre une formation spécifique et la valider. L'E.S.A.V. présente à cet examen tous ces élèves Assistants et Aides-Soignants Vétérinaire en cours de scolarité.

PROGRAMME

MATIÈRES

VOLUME HEBDOMADAIRE*

Anatomie	2 h00
Culture générale / Français	1h00
Législation	1h00
Marketing	1h00
Parasitologie	2h00
Pathologie des Carnivores	2h00
Pharmacologie	1h30
Physiologie	2h00
Vie Professionnelle	1h00
Zoologie et zootechnie	2h00
Module NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)	Module de 22h

* Les volumes horaires hebdomadaires sont donnés à titre indicatif.

L'ÉCOLE ESAV
Institut Bonaparte

L'ESAV – Institut Bonaparte a créé la première formation d'Aide-soignant Vétérinaire en France en 1984.

Nous vous proposons une offre de formations au contact des animaux à Paris, Nantes, Strasbourg, Lyon et Cannes. Vous trouverez dans nos différents centres un enseignement professionnel de qualité adapté à chaque profil et à chaque projet professionnel.

Paris

Téléphone : +33 (0)1 84 17 36 69
info.paris@institut-bonaparte.fr

Nantes

Tél. : +33 (0)9 64 17 57 43
info.nantes@institut-bonaparte.fr

Strasbourg

Tél. : +33 (0)3 88 32 09 24
info.strasbourg@institut-bonaparte.fr

Lyon

Tél. : +33 (0)4 72 14 81 60
info.lyon@institut-bonaparte.fr

Cannes

Tél. : +33 (0)4 22 00 00 87
info.cannes@institut-bonaparte.fr